



Je veux demenager en belgique avec mes enfant

Par **grimbergen**, le **14/08/2008** à **09:57**

bonjour je suis papa deux deux enfants donc j'ai la garde par jugement depuis 2000 j'habite a roncq dans le nord de la france et j'ai rencontrer une personne qui habite en belgique nous avons comme projet d'acheter une maison sur la belgique a 8 km de ou j'habite actuellement mon ex femme peut voir c'est enfant quand pressance de sa mere qui est la grand mere des enfants ma question est de savoir si je dois demander l'autorisation pour demenager en belgique a mon ex femme et si c'est le qu'a et quel refuse que faut t'il faire car ma nouvel compagne ne peu quitter la belgique car elle travaille pour l'etat belge et perdrais son travaille si elle veindrais a habiter en france
en attendant de vous lire je vous remercie d'avance

Par **Marion2**, le **15/08/2008** à **10:43**

Il n'y a que 8 kms qui séparent votre habitation actuelle avec la nouvelle. Pour vous garantir, vous informez le JAF de votre nouvelle adresse, la gendarmerie et votre ex-femme.